



CHARTRE DU LAB2051

Pilotage et mise en œuvre d'actions innovantes en faveur de la ville durable

A QUI S'ADRESSE CETTE CHARTE ?

Cette charte s'adresse en premier lieu aux acteurs de politique publique en matière de villes et territoires durables souhaitant s'engager dans des travaux collaboratifs du Lab2051 :

- **Les acteurs de politique publique en matière de développement durable** : EPCI, Collectivités, et leurs groupements et établissements publics, ÉcoCités, ÉcoQuartiers et autres territoires volontaires, ci-après dénommés « les territoires », l'Etat et les opérateurs de l'État ;
- **Les acteurs publics de l'aménagement opérationnel** (établissements publics locaux, établissements publics d'aménagement...) ainsi que leurs associations et fédérations d'associations représentatives.

Elle s'adresse également :

- **À leurs partenaires publics et privés et à leurs fédérations d'associations représentatives, susceptibles d'être associés à ces travaux** : entreprises, bureaux d'études, aménageurs, urbanistes, architectes, associations, organismes de recherche et d'enseignement supérieur ...
- **Aux organes représentatifs des citoyens** agissant en faveur de la ville durable.

LE LAB2051 EN QUELQUES MOTS

- **Lab2051 va contribuer à l'accélération de la transition écologique**

Le Lab2051 incubera des projets urbains innovants, visant un haut niveau de performance en termes de sobriété (énergie, carbone, ressources naturelles), de résilience et d'inclusion sociale. Il s'inscrit dans la politique de la ville durable portée par le ministère de la transition écologique et concrétise une nouvelle approche de l'accompagnement de projets urbains innovants par l'État. Celle-ci avait notamment été exprimée dans le cadre de l'Appel du réseau ÉcoCités pour la ville durable annexée à la présente charte.

Le Lab2051 s'adresse à des maîtres d'ouvrage publics ou privés, pour lever les obstacles à la concrétisation d'un projet urbain innovant dès sa conception et pour rendre visible l'ambition qu'ils portent.

- **Le Lab2051 est un incubateur haut niveau de projets urbains innovants**

Depuis 10 ans, les territoires ont accéléré l'innovation pour devenir plus sobres, inclusifs et résilients, en s'inscrivant notamment dans la démarche EcoCité et le label Ecoquartier. A l'initiative des EcoCités, le Lab'EcoCité a conduit trois ateliers exploratoires portant sur la rénovation énergétique BBC, les IBA et le standard international ISO37101, qui ont remporté un grand succès grâce à leur approche stratégique et leurs retombées concrètes immédiates. C'est le point de départ d'une réflexion partagée avec les territoires et leurs partenaires pour concevoir un outil au service des pionniers de la ville durable.

VISION

Le développement urbain durable est un sujet majeur en France comme à l'échelle mondiale. D'ici à 2050, la population des villes devrait représenter 70 % de la population mondiale. De fait, les villes concentrent beaucoup des défis de la transition écologique, mais aussi des attentes sociétales et des mutations économiques. La « résilience climatique », la « sobriété dans la consommation des ressources », ainsi que le « vivre ensemble » (l'inclusion), constituent trois enjeux prioritaires pour les politiques d'aménagement urbain durable.

La réalité du dérèglement climatique ne fait plus débat. Ces dernières années, notre pays doit faire face à des crues exceptionnelles, des ouragans dévastateurs et des canicules intenses. La COP 21 et « l'Accord de Paris sur le climat » de décembre 2015 ont marqué un tournant dans cette prise de conscience collective. La communauté internationale a affirmé à cette occasion que les temps n'étaient plus aux diagnostics et aux discours, mais aux engagements concrets et à l'action. Dans cette mobilisation, **l'engagement des villes est essentiel pour atténuer et s'adapter au dérèglement climatique**. Si les villes occupent 2% de la surface du globe, elles représentent les 2/3 de la consommation mondiale d'énergie et émettent 80% du CO2. Les villes doivent aujourd'hui inventer un modèle plus sobre en énergie et en carbone, en agissant prioritairement sur les principaux postes d'émission que sont le transport et le bâtiment. Les villes doivent également s'adapter aux impacts inévitables du changement climatique en réduisant leur vulnérabilité et en intégrant tous les impacts du changement climatique dans leurs politiques de planification et d'aménagement. La résilience devient un des enjeux majeurs de la fabrique et de la gestion de la ville en lien avec son territoire dans une logique de solidarité et valorisation des ressources.

Le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et les enjeux de solidarité, d'inclusion et de cohésion territoriale renforcent aujourd'hui l'acuité de la transition écologique et solidaire de tous les territoires. Pour relever ces défis, il s'agit désormais de régénérer le tissu urbain en s'inspirant des innovations qui ont fait leurs preuves et de poursuivre l'expérimentation de méthodes et solutions, à différentes échelles, pour répondre à ces enjeux globaux.

Nombreux sont ainsi les territoires qui innovent, en expérimentant de nouveaux services et solutions réalisées par des acteurs publics et privés, en stimulant les écosystèmes locaux, en développant des coopérations territoriales, en associant plus étroitement les experts et les habitants...

L'Etat est engagé auprès des acteurs de la ville durable pour soutenir l'innovation :

- Auprès des territoires, dans le cadre notamment de la démarche ÉcoCité soutenue financièrement par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) Ville de demain (Banque des Territoires), à l'échelle des EPCI ; du label EcoQuartier et du PIA Ville durable et solidaire et ANRU+ (ANRU), à l'échelle des quartiers ; des Ateliers des territoires auprès des territoires en manque d'ingénierie ou portant sur des problématiques territoriales spécifiques (montagne, littoral...) ;
- Auprès consortium publics/privés dans le cadre des Démonstrateurs Industriels de la Ville Durable et des Territoires d'innovation (PIA Banque des Territoires) ;
- Auprès des acteurs privés et publics dans le cadre des programmes d'innovations sur la ville de l'ADEME (économie circulaire, bâtiments démonstrateurs...).

Si ces différents dispositifs ont pour ambition commune de contribuer à faire évoluer en profondeur la façon de concevoir, construire et gérer la ville et les territoires, **les défis sont encore immenses**, tant pour capitaliser et « passer à l'échelle » que pour poursuivre et encourager le travail d'exploration et d'innovation.

L'ENGAGEMENT DU LAB 2051

Incuber les expérimentations les plus ambitieuses de manière opérationnelle sur une durée limitée (12 à 18 mois) ; apporter un appui méthodologique, animer, mobiliser les acteurs clés autour des porteurs de projets pilotes ; incuber les expérimentations ; capitaliser sur les meilleures expériences, contribuer à lever les freins (juridiques, techniques, opérationnels, organisationnels...) à leur mise en œuvre ; favoriser leur passage à l'échelle, leur diffusion et leur valorisation.

LES VALEURS DU LAB2051

→ Collégialité

Nous souhaitons mettre en commun les projets, les expériences, les réussites et les difficultés des acteurs de la ville durable pour capitaliser, diffuser et valoriser les innovations. Nous croyons à la force du collectif et à sa valeur d'entraînement.

→ Décloisonnement

Innover ensemble. La coopération entre l'État, les collectivités et leurs groupements, les aménageurs, les entreprises, les associations, les experts et les citoyens est une des clés de réussite des projets.

→ Opérationnalité

En choisissant des projets innovants prometteurs pour la transition écologique, en les incubant sur des périodes courtes, en étudiant les freins à lever, en favorisant le passage à l'échelle, en faisant de l'engagement actif des participants une condition sine qua non, et en produisant des livrables utiles, nous souhaitons une démarche efficace.

→ Agilité

Notre ambition est de créer un cadre méthodologique souple et agile pour impulser, accompagner, évaluer et diffuser les innovations. Nous souhaitons que les acteurs engagés s'approprient cette méthode pour porter les actions du Lab2051.

→ Excellence

Par un encadrement technique et scientifique de haut niveau, nous portons l'exigence des ateliers du Lab 2051 autour d'une collaboration resserrée avec les acteurs à la pointe en matière de ville durable et d'innovation.

MISSIONS

Le lab2051 a identifié 5 missions prioritaires

- 1 Identifier les sujets émergents d'intérêts commun à fort impact sur les finalités du développement durable ;
- 2 Organiser et valoriser les réflexions et les productions collectives dans un souci d'efficacité et création de communs ;
- 3 Évaluer les pratiques et les usages dans une logique d'amélioration continue ;
- 4 Capitaliser les retours d'expériences (solutions et écueils) ;
- 5 « Passer à l'échelle », diffuser les bonnes pratiques et la culture de l'innovation.

Sur des initiatives qui répondent aux ambitions suivantes

- Stimuler l'innovation au service de la transition écologique et énergétique en cohérence avec les valeurs du Lab2051 ;
- Accompagner l'innovation sous toutes ses formes (techniques ou technologiques, de communication, organisationnelles, économiques, sociales, sociétales, culturelles...);
- Encourager l'expérimentation dans le respect du droit à l'erreur ;
- Favoriser l'alliance entre les territoires ;
- Favoriser les partenariats publics et privés, l'association du secteur académique et de la recherche ;
- Favoriser l'association active de la société civile.

QU'EST-CE QU'UNE INCUBATION ?

Le Lab2051 se matérialise par l'ensemble des actions, dites « incubations », qui y sont menées, autour de l'accompagnement de l'expérimentation et/ou de la réplique de nouvelles solutions pour répondre aux défis globaux susmentionnés, dans le respect de la présente charte.

Les incubations du Lab2051 :

- Sont sélectionnées selon des critères d'opérationnalité, d'innovation, de cohérence avec les valeurs du Lab2051 en termes d'ambition et de répliquabilité (voir annexe 2);
- Sont, pendant la phase de lancement du Lab2051, portées par plusieurs écocités (2 au minimum, ou 1 écocité en leadership), en favorisant notamment les coopérations opérationnelles volontaires entre les territoires de toutes tailles, qui ne sont aujourd'hui pas engagés dans la démarche écocité ;
- Ont vocation à être menées sur des cycles courts, de l'ordre de 6 à 18 mois maximum ;
- Feront l'objet d'une étape de cadrage afin d'en préciser la durée, les produits de sortie.

NOS MODALITES D' ACTIONS

Le Lab2051 peut être mis en œuvre selon différentes modalités d'actions : ateliers et groupes de travail, appels à projets, événements, visites, partenariats internationaux, programmes de formation ...

Ces modalités d'actions concourent ainsi à :

- L'exploration de sujets émergents et la production de contenus sur des sujets spécifiques (états de l'art, notes de positionnement, outils/méthodes, recommandations, guides, REX, etc.) Au travers de la mise en place de groupes de travail et d'un mode projet dédié permettant de solliciter les expertises nécessaires et de jaloner l'élaboration des contenus ;
- Et à l'organisation d'événements à l'initiative des territoires volontaires sur des thématiques ciblées, dans une logique de « learning expedition », avec un parcours pouvant prévoir des visites de sites, des ateliers de partages d'expérience, des conférences, des interventions d'experts, etc.

LES PRINCIPES RÉGISSANT NOS MODALITÉS D' ACTIONS

- 1 Les actions engagées au sein du Lab2051 bénéficient de l'appellation « Lab2051 » ;
- 2 Les actions du Lab2051 sont menées dans une logique collaborative
- 3 Les productions du Lab2051 sont mises notamment à disposition du réseau ÉcoCité et valorisées le cas échéant dans d'autres dispositifs permettant d'en approfondir les résultats (expérimentations in situ, etc.) ou d'en favoriser la diffusion et la réplique.
- 4 Les livrables des actions du Lab2051 durables sont libres de droit, sauf exception particulière notifiée d'un commun accord entre le ou les porteurs et leurs partenaires, dont l'Etat, au lancement de l'action. Il est encouragé à en permettre une large diffusion.
- 5 Les porteurs d'initiatives du Lab2051 s'engagent à promouvoir le Lab2051 en utilisant la charte de communication dédiée.



Appel du réseau ÉcoCités pour la ville durable

Inventer, partager, fédérer les territoires, pour rendre possible la ville de demain

Nous représentons les territoires et leurs partenaires qui ont rejoint la démarche ÉcoCité du plan ville durable lancé en 2009, dans le but d'expérimenter de nouvelles manières de concevoir, construire et gérer la ville en relevant les défis économiques, sociaux et environnementaux du développement durable.

Ré-inventer la « fabrique de la ville »

Au cours des dix dernières années, avec le soutien de l'État, nous avons développé une vision stratégique et transversale du développement urbain durable, en intégrant l'ensemble des politiques publiques au cœur de projets de territoire. Dans cet état d'esprit, nous avons mis en oeuvre plus de 450 innovations urbaines. Ces expérimentations ont été évaluées et sont largement mises à disposition par *l'Explorateur ÉcoCités*, contribuant ainsi à la transformation des pratiques de conception et de gestion de la ville.

Le partage de nos expériences et de nos réflexions dans le cadre des ateliers du *Lab'ÉcoCité* a fait émerger un nouveau regard sur l'atteinte des critères « bâtiment basse consommation », la massification de la rénovation énergétique des bâtiments, le management de projets urbains avec le standard international de management projet urbain ISO 37101 ou la transformation de grands territoires en s'inspirant de la démarche allemande « Internationale Bauausstellung ».

Nous avons mis en évidence que l'expérimentation de la « ville durable » peut s'appréhender à toutes les échelles : bâtiment, quartier, ville, grand territoire ; et dans toutes les dimensions : techniques, organisationnelle, sociétales. Nous avons démontré qu'il est possible de mettre en synergie les innovations en matière d'habitat, de mobilité, d'énergie, d'écologie, de services urbains, tout en suscitant la participation citoyenne. Les ÉcoCités ont déployé des méthodes qui ont résolument contribué à la modernisation de la « fabrique de la ville ».

Accélérer la transition écologique et solidaire vers des villes sobres, résilientes et inclusives

Le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et les enjeux de solidarité et de cohésion territoriale renforcent aujourd'hui l'acuité de la transition écologique et solidaire de tous les territoires. Pour relever ces défis, il s'agit désormais de régénérer le tissu urbain en s'inspirant des innovations qui ont fait leur preuve et de poursuivre l'expérimentation de solutions pour répondre à ces enjeux globaux.

Forts de notre expérience dans le cadre de la démarche ÉcoCité nous appelons :

- A l'expression d'une vision politique, tant nationale que locale, de la ville durable ;
- A la fédération des acteurs publics et privés autour de ces enjeux ;
- A la capitalisation, des expérimentations menées à toutes les échelles pour en permettre une diffusion la plus large possible ;
- A la recherche d'une plus grande synergie entre les démarches existantes sur la ville durable, et en premier lieu la démarche ÉcoQuartier, et plus globalement en coordination avec les démarches sur les territoires durables ;
- Au maintien d'un soutien à l'innovation par l'État pour accompagner les risques inhérents aux expérimentations, au moyen d'aides à l'ingénierie, de subventions et d'un cadre juridique adapté, au bénéfice de l'intérêt général ;
- Au droit à l'expérimentation et à l'erreur ;
- A l'association active et la mise en capacité (capacitation) de la société civile, dans toutes ses composantes, autour des projets de transformation urbaine.

Pour relever les défis de transition écologique et solidaire et de cohésion des territoires, bâtissons ensemble la ville et les territoires de demain.

ANNEXE 2

Compte-tenu des objectifs énoncés, les principaux critères d'éligibilité des initiatives au Lab2051 sont les suivants :

Pour le choix des thèmes d'incubation, deux grands critères sont mis en avant :

1/ L'ambition de l'initiative : il s'agit de vérifier la capacité à répondre aux défis de demain et à en identifier les impacts et bénéfices sociétaux au regard des six finalités du développement durable :

- expression d'une ambition clairement énoncée en ligne avec les valeurs du Lab2051,
- cohérence et priorité au regard des politiques publiques,
- réalisation d'un diagnostic circonstancié de la situation (situation de référence), autant que possible en fonction du niveau d'accompagnement sollicité (voir plus bas),
- mesure de l'atteinte de l'ambition par un ou quelques indicateurs clés, autant que possible en fonction du niveau d'accompagnement sollicité (voir plus bas).

2/ La stratégie opérationnelle proposée, et notamment la gouvernance de l'action et le management de projet

- capacité à garantir un effet d'entraînement des acteurs les plus avancés vers les acteurs les moins avancés et une montée en compétence de ces derniers,
- forme et intérêt des partenariats (publics et privés, et/ou stimulation de la cohésion et des alliances territoriales),
- association du secteur académique et de la recherche le cas échéant,
- réflexion sur l'implication et la mise en capacité des citoyens.

Pour le lancement effectif d'incubations (exploration et expérimentation), il s'agira également de vérifier les éléments de faisabilité suivants :

- responsabilité de chacune des parties prenantes au regard de leurs compétences pour atteindre l'objectif de l'incubation,
- niveau d'engagement des parties prenantes : identification des contributions des participants à l'incubation.
- qualité de la problématisation de l'action et de son niveau de maturité (avant-projet, projet, prototype expérimental, prototype reproductible) et le calendrier de l'action ; cette problématisation peut nécessiter une étape de cadrage.
- faisabilité des travaux de l'incubation, notamment au regard des moyens, compétences et du calendrier,
- capacité à délivrer et à évaluer et valoriser les résultats attendus (dispositif et indicateurs d'évaluation, capitalisation, répliquabilité, valorisation et communication),
- ambition d'innovation et/ou de répliquabilité,
- échelle de l'expérimentation et portée (locale, nationale, internationale).